

Mortier d'argile

Art. 05.020, 05.220, 10.120

- Mortier de maçonnerie M2,5 selon DIN 18946
- Pour la réalisation d'un mur porteur en briques d'argile
- Pour une maçonnerie conforme



Mortier d'argile pour briques lourdes. Le matériaux est exempt de charges organiques et homologué pour les murs porteurs maçonnés. En raison de son bon écoulement, le mortier d'argile est utilisé également pour les remplissages de plafonds.

Mortier d'argile

Art. 05.020, 05.220, 10.120

Mortier d'argile - DIN 18946 - LMM 0/4 m - M3 - 2,0 - A1

Domaine d'application Mortier de maçonnerie pour briques d'argile et briques d'argile allégées des classes d'application I ou II. Pour la maçonnerie porteuse en briques d'argile selon la norme DIN 18940 et la maçonnerie non porteuse en briques d'argile. En tant que mortier hydrosoluble pour une maçonnerie démontable et triable par type de matériau, en briques, blocs silico-calcaires et autres. Non utilisable comme mortier d'enduit ni comme matériau de base pour la fabrication de mortiers d'enduit. Le mortier de maçonnerie en argile lourde, sous forme de produit en vrac fluide, convient également comme matériau de remplissage pour les plafonds et éléments de construction similaires.

Composition Argile de construction jusqu'à 5 mm, sable 0-2 mm. Groupe de grains, grain surclassé selon DIN 0/4, <5 mm.

Propriétés physiques Valeur de rétraction < 2,5 % Classe de résistance M3. Résistance à la compression 3,0 N/mm². Adhérence au cisaillement : 0,08 N/mm². Classe de densité brute 2,0. W Conductivité thermique 1,1 W/m·K. valeur μ 5/10. Classe de matériau A1.

Conditionnement, rendement

Humide 05.020 en bigbags de 1 t (pour 500 l de mortier de maçonnerie)

Humide 05.220 en bigbags de 0,5 t (pour 250 l de mortier de maçonnerie)

Sec 10.120 en sacs de 25 kg (pour 12,5 l de mortier de maçonnerie), 48 sacs/palette.

Stockage Stockage au sec pour une durée illimitée. La formation de mottes suite au séchage peut exiger plus de temps de préparation.

Les réclamations à ce sujet sont exclues. **Pendant l'hiver, les produits à l'état humide doivent être stockés à l'abri du gel, faute de quoi leur aptitude à la mise en œuvre est réduite en période de gel.**

Format des briques	Épaisseur de mur en cm		
	11,5 cm	17,5 cm	24,0 cm
NF	30	-	70
2DF	20	-	55
3DF	-	30	50

Besoins en matériau En fonction des formats de pierres et de l'épaisseur des murs, les besoins en mortier en litres/m² sont les suivants :

Lors de l'utilisation en tant que remplissage en vrac, il convient, pour la détermination des quantités nécessaires, de tenir compte du fait que le matériau est compacté d'env. 15 % lors de la mise en œuvre.

Préparation de l'enduit Préparation du mortier Ajout d'env. 10 % d'eau (consistance terre humide) ou env. 30-35 % (consistance sèche) avec tous les malaxeurs à chute libre, mélangeurs à assiette et malaxeurs forcés à auge usuels. Pour de petites quantités, préparation possible également au malaxeur électrique ou à la main.

Mise en œuvre Le mortier est mis en œuvre conformément aux règles de l'art de la maçonnerie. En cas d'enduit à la chaux prévu, les joints doivent être grattés à arêtes vives sur env. 3 mm de profondeur.

Durée de mise en œuvre Aucun processus de prise chimique n'ayant lieu, le matériau reste utilisable plusieurs jours s'il est couvert. Il peut également rester pendant cette durée dans les pompes à mortier et les tuyaux.

Teinte La teinte du mortier peut différer de celle des briques d'argile et des briques d'argile allégées.

Mise en place - remplissages de planchers Le matériau est déversé entre lambourdes ou solives et généralement seulement faiblement compacté. La masse volumique sèche, et donc la charge surfacique du remplissage, dépendent du degré de compactage. En mise en œuvre courante, la masse volumique sèche est d'env. 1 600 kg/m³. La charge en humidité des éléments en bois ou des éléments de construction adjacents doit être prise en compte. Après la mise en œuvre, un séchage rapide doit être assuré par une ventilation transversale suffisante (c.-à-d. fenêtres et portes ouvertes 24 h/24) ou de manière mécanique. Avant la pose ultérieure de planchers en bois ou similaires, le remplissage doit être complètement sec.

Les réclamations qui ne résultent pas d'erreurs de mélange en usine sont exclues.

Sous réserve de modifications et d'erreurs. À partir de 2026/9.